

# La check-list du changement de banque de Resilier.com

proposé par  
**RESILIER.COM**

Le changement de banque est devenu simple, mais même si vous utilisez le service d'aide à la mobilité bancaire, il faut organiser le transfert des comptes.

Procédez par étapes, et vous clôturerez en toute sécurité votre compte bancaire.



## 1 Préparez vos documents, vous gagnerez du temps

- Faites une liste** des moyens de paiement utilisés dans la banque que vous quittez. Elle comporte vos cartes bancaires, le ou les carnets de chèques en cours d'utilisation, et ceux que vous avez d'avance. **Vous devrez restituer l'ensemble à la banque ou le détruire lors de la clôture du compte.**
- Demandez à la banque** que vous quittez de **vous adresser la liste des virements et prélèvements récurrents.** Elle dispose de 5 jours à partir de votre demande pour vous la communiquer. **Si vous avez demandé l'aide à la mobilité bancaire, votre nouvelle banque s'en chargera.**
- Munissez-vous de vos relevés bancaires pour les douze derniers mois.** Si vous avez choisi de ne recevoir que des relevés électroniques, imprimez-les. Il faut pouvoir surligner ou cocher facilement.

## 2 Soyez sûr de recevoir vos virements !

- Parcourez attentivement la colonne crédit,** et faites une liste des émetteurs de tous les virements qui reviennent régulièrement, même si les montants sont différents.
- Comparez avec la liste fournie par votre banque.** Attention, un organisme ou une personne peut vous faire des virements dans des occasions particulières, qui ne se sont pas présentées les douze derniers mois. Il faut penser aux émetteurs qui ne déclencheront un virement que sur demande, mais qui ont enregistré vos coordonnées bancaires. **On peut citer Paypal ou Skill, Blablacar, etc.**

## 3 Ne risquez pas un impayé !

- Votre compte ne sera vraiment clôturé que lorsque le dernier chèque émis sera encaissé.** Profitez de l'examen de vos relevés pour identifier les chèques émis et non encaissés.
- Comparez votre liste avec celle que la banque vous a communiquée.**
- Parcourez la colonne débit, et dressez la liste des organismes que vous payez par virement ou prélèvement.** Ce mode de paiement concerne en général les impôts, assurances, loyers, l'électricité, le téléphone et internet, les remboursements de crédits dans une autre banque, les cartes de paiement prélevées sur le compte, les abonnements, etc.
- Profitez de l'analyse de vos relevés pour lister les sites de vente en ligne** possédant vos références bancaires, tels qu'Amazon, iTunes, etc.
- Si vous avez demandé l'aide à la mobilité bancaire,** votre nouvelle banque va communiquer un rib à tous les organismes figurant sur la liste fournie par l'ancienne banque. Dans ce cas :
  - Cochez sur la liste les organismes qui ont accusé réception du changement de coordonnées (par mail, courrier, sms). Ils ont 10 jours pour modifier leurs fichiers.
  - Contactez vous-même ceux qui n'ont pas accusé réception et ceux qui ne sont pas sur la liste de la banque, et communiquez-leur votre nouveau rib. Vous pouvez aussi donner votre liste à la banque, qui devra les contacter.
- Si vous n'avez pas demandé l'aide à la mobilité bancaire,** vous devez communiquer votre nouveau rib à tous les organismes et particuliers effectuant des prélèvements et virements. Notez qu'il est souvent possible de modifier soi-même ses coordonnées bancaires en ligne.



## 4 Veillez aux deux soldes créditeurs

- Dès que les organismes ont validé les nouvelles coordonnées,** ils créditent ou débitent le nouveau compte. Faites attention à ce que les deux comptes soient toujours suffisamment provisionnés pour faire face aux prélèvements et chèques qui se présentent.
- Lorsque tous les chèques ont été débités, et tous les virements et prélèvements transférés sur votre nouvelle banque, vous pouvez transférer le solde créditeur et clôturer le compte.

## 5 Clôturez votre compte

- Si vous avez demandé l'aide à la mobilité bancaire,** et chargé votre nouvelle banque de clôturer l'ancien compte, vous n'avez rien à faire. Sinon, il faut envoyer une lettre de clôture de compte recommandée avec accusé de réception pour demander la clôture du compte.
- Connectez-vous sur resilier.com, et laissez-vous guider. Votre lettre recommandée avec accusé de réception sera expédiée de chez vous, par notre partenaire La Poste.

